



A LA CONFÉRENCE DE PARIS

LA REMISE DU TRAITÉ BULGARE, CE MATIN, AU QUAI D'ORSAY

Rappelons que cet acte prévoit la réduction de l'armée à 20.000 hommes, la perte de la Thrace, et une indemnité, à titre de réparations, de 2.250.000.000 de francs.

Le Conseil suprême des Alliés a continué, hier, l'examen de la situation compliquée des provinces balkaniques.

Le 5 octobre 1915, après une période de négociations au cours desquelles le tsar Ferdinand ne cessa de berner les chancelleries de l'Entente, le président du Conseil bulgare, M. Radoslavov, jetait le masque...



M. THEODOROF

connu le succès espéré, et la Russie commençait à être épuisée. Les conséquences de cet événement devaient être d'une extrême gravité pour les Alliés.

Le châtiment, pour être tardif, devait être inexorable. C'est sur le front bulgare que, trois ans plus tard, devait être réalisé le problème de la percée. La prise du Dobroepolie, la formidable citadelle naturelle qui se dresse entre les lacs d'Ohrida et de Doiran, devait, le 15 septembre 1918, parer l'effondrement de la coalition allemande.

Leur armée, qui constituait leur orgueil, sera réduite à 20.000 hommes; leurs armes, leurs munitions devront être remises à l'Entente. Les parties de la Thrace qu'ils détenaient seront restituées à la Grèce, tandis qu'il ne leur sera laissé sur la mer Egée qu'un débouché économique, dont le statut sera ultérieurement réglé.

La remise du traité bulgare aura lieu à 10 h. 30, dans la grande salle à manger du Quai d'Orsay, en présence des Cinq et d'une assistance des plus restreintes.

Jean MENEVAL.

Le Conseil des « Cinq », comprenant MM. Pichon, Polk, sir Eyre Crowe, Scialoja et Matsui, s'est occupé du Spitzberg, et a pris connaissance d'un rapport du général Gough sur la situation des affaires balkaniques.

Cette situation est assez embrouillée à l'heure actuelle. Il y a, en effet, l'affaire von der Goltz. Le général allemand, en dépit des sommations répétées des Alliés, ne semble pas disposé à évacuer les territoires qu'il occupe, sous prétexte d'assurer la protection des provinces balkaniques.

par Correspondance LEÇONS 53, Rue de Rivoli PARIS Commerce, Comptabilité, Sténo-Dactylo, Langues, etc. Préparation aux Brevets et aux Baccalauréats.

L'ÉTAT DES FINANCES DE LA FRANCE

NOTRE CHANGE SUBIT UNE CRISE COMMENT ON PEUT LA CONJURER

Des spécialistes en la matière nous disent les causes de la situation actuelle de notre change et les remèdes à y apporter, notamment: Remettre de l'ordre dans nos finances, n'importer que le strict nécessaire, et parvenir à une entente financière avec les Etats-Unis pour des crédits à long terme.

La crise du change est une des questions les plus graves du moment. Elle pèse lourdement sur la vie nationale, effrayant les uns, paralysant les efforts des autres.

UN HAUT FINANCIER FRANÇAIS

— La principale cause de la crise est connue, et le ministre des Finances vient de la rappeler à la tribune de la Chambre: notre balance d'importations est de dix milliards pour les six premiers mois de 1919.

Comment obvier à cette situation critique? Plusieurs moyens s'offrent à nous: exporter, obtenir du crédit et restreindre nos importations au strict nécessaire.

Notre dette

Demandons-nous maintenant comment nous pourrions payer ce que nous devons à l'Amérique et à l'Angleterre, laquelle, soit dit entre parenthèses, ne se trouve pas dans une situation beaucoup meilleure que la nôtre vis-à-vis de l'Amérique.

Une hypothèse

Si, en effet, les choses devaient continuer à marcher du même train, nous finirions par ne plus avoir d'argent, et, par conséquent, nous ne pourrions plus importer.

De notre côté, sachons mériter qu'on s'intende avec nous. Rétablissons l'ordre dans nos finances. Ayons le courage de lever des impôts suffisants pour gager nos emprunts.

une fois, entendons-nous avec les Américains, et que notre gouvernement s'emploie à cette tâche urgente.

UN CHEF DU SERVICE DU CHANGE DANS UNE BANQUE ANGLO-SUD-AMÉRICAINE

C'est au milieu de l'agitation fiévreuse d'une grande banque, où se traitent la plupart des affaires avec l'Angleterre et l'Amérique du Sud, qu'un spécialiste de la question du change, M. Blaser, nous a résumé, hier, la situation.

Pour nous, la crise actuelle semble procéder de deux sortes de causes différentes. A la base, il faut rappeler la situation économique de la France, l'invasion et la destruction de régions industrielles jadis des plus prospères.

Enfin, on ne peut passer sous silence les séries de grèves qui ont réduit la production déjà si amoindrie.

Certains s'inquiétaient depuis longtemps de la situation économique générale de la France. Et ces esprits, en proie à une certaine anxiété, ont été brusquement frappés par quelques nouvelles jetées trop brutalement dans la circulation.

On ne peut jamais affirmer que des manœuvres occultes n'aient pas été tentées par quelques spéculateurs; mais, rassurez-vous, nul n'est assez fort pour ruiner le crédit d'un pays quand il travaille et produit.

En dehors des mesures qu'impose la constatation des causes de crise que je viens de vous rappeler, on peut ajouter qu'il faut s'efforcer de diminuer la circulation des billets de banque, favoriser le commerce en supprimant surtout les entraves multipliées comme à plaisir par la bureaucratie, toute-puissante en France.

On ne peut jamais affirmer que des manœuvres occultes n'aient pas été tentées par quelques spéculateurs; mais, rassurez-vous, nul n'est assez fort pour ruiner le crédit d'un pays quand il travaille et produit.

— Nos alliés, et sans doute aussi les neutres qui font des affaires avec la France, souhaitent l'amélioration de notre change; croyez-vous que l'Amérique et l'Angleterre puissent trouver un moyen efficace de nous aider?

— L'Angleterre, pourtant très éprouvée elle-même, et, surtout, l'Amérique apporteront un appui à la France, et elles feront tout leur possible pour l'aider quand les causes profondes de la crise disparaîtront, lorsque la production, en un mot, reprendra avec l'aideur nécessaire.

— Quelle serait la mesure la plus urgente pour stabiliser la situation?

— La ratification des traités de paix.

UN REPRÉSENTANT DE FABRIQUES ANGLAISES

Le représentant à Paris de grandes fabriques anglaises de tissus nous a fait comprendre, en quelques mots, quelles sont les repercussions immédiates du change sur les affaires, et, par voie de conséquence, sur tout l'ensemble du marché.

faite pour influencer, en dernier lieu, le prix de la vie: nous vendons nos marchandises en livres. Le jour où les clients régleront leurs factures, ce qui revient à acheter de la livre avec de l'argent français, au lieu de payer celle-ci 25 fr. 20, ils sont obligés de déboursier 37 fr. 83.

POUR ENCOURAGER L'EXPORTATION

M. Clavelle, ministre des Travaux publics, vient d'adresser aux différents réseaux la note ci-jointe: A plusieurs reprises, votre attention a été appelée sur la nécessité d'accorder des priorités spéciales aux marchandises destinées à l'exportation.

LES BIENS ENNEMIS SERONT LIQUIDÉS

Le Sénat a adopté, hier, le projet déjà voté par la Chambre.

Le Sénat a voté, hier, un certain nombre de crédits, dont deux demandés en vue de l'amélioration des traitements des fonctionnaires de l'enseignement technique du ministère du Commerce, de l'Industrie, des Postes et des Télégraphes.

Les valeurs s'équivalentes représentent, a-t-il dit, une valeur approximative d'un milliard et demi. D'autre part, 165.883 déclarations de biens et valeurs ennemis en possession de nos nationaux ont été effectuées en application de la loi du 22 janvier 1916.

M. Herriot ayant demandé qu'en principe seuls les Français puissent prendre part aux enchères, le gouvernement pouvant y admettre les alliés ou associés offrant toutes garanties, M. Naui lui promit que des précautions efficaces seraient prises dans les cahiers des charges.

LA COMMISSION SÉNATORIALE REFUSE AUX FEMMES LE DROIT DE VOTE

La commission sénatoriale chargée de l'examen des propositions relatives au vote des femmes a adopté, hier, le rapport de M. Alexandre Bérard, qui conclut au rejet des dispositions votées par la Chambre et qui accordaient aux femmes le droit de vote et l'éligibilité.

Trois propositions de MM. Louis Martin, de Las Cases et Dominique Delahaye, concernant l'organisation du vote plural, le vote familial et l'octroi du droit de vote aux veuves de la guerre, ont été également repoussées.

POUR LA PROCHAINE LÉGISLATURE

LES FRAIS ÉLECTORAUX SERONT À LA CHARGE DES CANDIDATS

C'est l'administration qui fera distribuer les bulletins de vote et les circulaires, mais les candidats supporteront les dépenses ainsi occasionnées.

Un pli, contenant deux bulletins et la circulaire de chaque liste, sera remis à chaque électeur avec sa carte électorale.

La Chambre a continué, hier matin, la discussion des dispositions relatives aux bulletins de vote et aux circulaires électorales, que la commission du suffrage universel veut faire insérer dans le projet sur les sectionnements.

Le préfet et la commission — dans laquelle entreront des représentants de toutes les listes — feront une estimation aussi exacte que possible des frais ainsi occasionnés et établiront la part revenant à chaque liste; les candidats de chaque liste ou leur mandataire devront, douze jours au moins avant le jour du scrutin, justifier du versement entre les mains du comptable public désigné par le préfet, à titre de provision, d'une somme représentant la part leur incombant, augmentée de 10 0/0.

Le préfet enverra aux maires, en nombre égal à celui des électeurs de chaque commune, des plis contenant deux bulletins et la circulaire de chaque liste. Chaque pli sera remis à chacun des électeurs avec la carte électorale, par les soins du maire, ou déposé à la mairie avec la carte électorale, si le destinataire n'a pas été touché par le distributeur municipal.

Les plis seront fermés. En cas de difficultés matérielles s'opposant à la remise directe par le maire, la distribution se fera par la poste, mais à un tarif spécial. Signalons une protestation de M. Thomson: Le mécanisme actuel va permettre bien des fraudes, fit observer l'ancien ministre. Si le Seize-Mai l'avait eu à sa disposition, le parti républicain n'aurait certainement pas eu la majorité à la Chambre. Et, dans ce cas, tous les préfets mettraient toujours sous votre pli tous les bulletins et circulaires? Croyez-vous qu'il n'y aura plus d'administration de comités? et si le comite électoral est formé de verges, le me refuse, pour moi, à les fournir!

LE MANDAT D'ARRÊT CONTRE M. JUDET

Il n'aurait pas encore été signé par le commandant Abert

Le commandant Abert a poursuivi, hier après-midi, l'audition de M. Montron, avec ce dernier, il a continué le dépeuplement de documents sur lesquels le témoin a pu fournir quelques explications.

Nous croyons savoir que la lettre de M. Judet n'était pas encore parvenue dans la soirée au Parquet et que le mandat d'arrêt contre l'ancien directeur de l'Éclair n'est pas encore signé par le commandant Abert. Celui-ci est toujours sans nouvelles de Mme Bernheim de Ravisi, que l'on recherche activement à l'effet de lui envoyer une convocation.

Le commandant Abert aurait appris que M. Hans Bossard s'appellerait réellement Bossard et qu'il serait d'origine allemande. Ainsi pourrait paraître justifiés les sentiments germanophiles dont il a toujours fait état.

Les prochains voyages du président de la République

Le président de la République doit, nous l'avons annoncé, se rendre dans l'Est à la fin de cette semaine. Le programme de ce déplacement est modifié ainsi qu'il suit: la visite à Nancy, pour la remise de la Légion d'honneur, et à Pont-à-Mousson, qui devait avoir lieu dimanche, est reculée de quelques jours. C'est à Brieux, Longuyon et Longwy que se rendra dimanche M. Poincaré, lundi, il visitera Saint-Mihiel et le bois d'Ailly. Avant de rentrer à Paris, il s'arrêtera à Sampigny, où sa propriété a reçu 48 obus allemands.

Le président de la République doit également visiter Arras et Lille avant le 13 octobre, date à laquelle il partira pour Londres, où il sera l'hôte du roi, à Buckingham Palace. De Londres, M. Poincaré se rendra à Glasgow, où il sera reçu par l'Université, Arméniens demande la Légion d'honneur

M. Henri Chas, maire de la ville d'Arméniens, demande pour sa ville la Légion d'honneur.

HIER, AU PALAIS-BOURBON

DÉBAT MOUVEMENTÉ A PROPOS DU TRAITÉ DE VERSAILLES

Le discours de M. Jean Longuet provoqua de vives interruptions. MM. Clemenceau et Pichon intervinrent dans la discussion au sujet de la Russie des soviets.

Etant donné les orateurs inscrits, on ne pense pas que le vote de ratification ait lieu avant mardi ou mercredi.

Cette semaine ne verra décidément pas la fin de la discussion du traité de paix. M. Clemenceau prendra peut-être la parole aujourd'hui, après M. Stephen Pichon et M. René Renoult. Mais nous aurons ensuite une réponse de M. Franklin-Bouillères explicative de vote pour laquelle deux séances paraissent nécessaires. Le vote de ratification n'aurait donc pas lieu avant mardi ou mercredi.



M. JEAN LONGUET

ces sont connues, vint, en effet, déclarer à la tribune que, de même que ses amis socialistes, il n'acceptera aucune responsabilité dans le traité de paix, qu'il qualifia de « traité de force et de violence », ayant l'esprit des traités imposés par les vainqueurs aux vaincus, et auquel il reprocha de ne pas respecter le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes.

Le langage souleva de vives protestations: — Vous vous faites, ici, l'avocat de l'Allemagne! clama, notamment, M. Josse.

Des rumeurs s'élevèrent sur les bancs socialistes.

Est-ce que la France victorieuse n'a pas le droit d'imposer à l'Allemagne vaincue des conditions qui sauvegardent sa sécurité? s'écria-t-il. Parlez-nous donc de la paix de Brest-Litovsk et de celle de Bucarest!

Sur de nombreux bancs, on applaudit vigoureusement.

Tout en reconnaissant que le traité répare une grande injustice en nous rendant l'Alsace-Lorraine, M. Longuet s'éleva contre ses dispositions relatives au bassin de la Sarre, à la Silésie et à l'Autriche allemande, à laquelle est enlevée la faculté de disposer d'elle-même et de décider son rattachement à l'Allemagne. Il protesta aussi contre le régime maintenu pour l'Irlande, pour l'Égypte, la Tunisie et le Maroc.

Un instant, le vacarme devint tel que M. Deschanel dut menacer de se convertir et de suspendre la séance. M. Ernest Outrey voulait parler — il s'agissait de l'Indochine — les socialistes s'y opposaient.

Le calme revint cependant. M. Longuet intervint avec la Russie. Il souligna, à ce sujet, que M. Lloyd George avait rédigé lui-même des propositions de paix qu'il aurait fait tenir aux soviets russes par M. Bullitt. Ces propositions auraient été acceptées par les Russes et rapportées à Paris.

A qui les a-t-on remises? demanda M. Clemenceau. Je n'en ai jamais eu connaissance.

Et, comme M. Longuet insistait: Si M. Lloyd George a vraiment fait des propositions de paix aux Russes, il n'y a jamais dit un mot ni à moi ni à la Conférence!

M. Longuet maintint que ces propositions comportaient en substance la cessation immédiate des hostilités, étant admis que les gouvernements de fait conservent le pouvoir; l'armistice, la fin du blocus, le rétablissement des relations commerciales, le rappel des troupes alliées, la reconnaissance des obligations financières du gouvernement impérial russe, le rapatriement des prisonniers, etc.

— Je dis la vérité, répéta M. Clemenceau. M. Lloyd George et M. Wilson ne m'ont jamais dit un mot d'une pareille paix.

M. Longuet cita encore une information d'après laquelle, lundi dernier, le Conseil des Alliés aurait tenu une réunion dans laquelle fut approuvée, à l'unanimité, la proposition britannique d'évacuation de la Russie.

C'est, dit-il, ce qui résulte du communiqué donné en un jour anglais. Les journaux qui ne gèrent pas l'argent de son journal, répliqua simplement M. Clemenceau.

M. Longuet demanda enfin au gouvernement si on voulait en finir avec les « gouvernements russes », si le blocus allait continuer.

C'est la volonté unanime du gouvernement pas reprendre les relations commerciales avec la Russie? déclara M. Stephen Pichon.

UN INCENDIE A LA MANUTENTION MILITAIRE, AVENUE DE TOKIO



Un incendie s'est déclaré, hier matin, à 7 heures, dans les magasins de la Manutention militaire de l'avenue de Tokio, ancien quai Debilly. Le feu, qui avait pris dans les caves, par un amas de caisses vides et de vieux sacs, gagna bientôt les étages supérieurs du bâtiment de la paneterie et fut complètement détruit. Vers 11 heures, les pompiers étaient maîtres du feu. Les magasins atteints ne contenaient, heureusement, qu'une quantité restreinte de vivres, dont une grande partie put être préservée. Les dégâts s'élevèrent à plusieurs centaines de mille francs. Il n'y a eu aucun accident de personne.

LES CONFLITS OUVRIERS

LE BILAN D'UNE GREVE DE TROIS SEMAINES A MARSEILLE

Plus de 500.000 tonnes de marchandises restent immobilisées sur les quais, dans les hangars, les magasins, et aussi à bord des bateaux.

Heureusement, la situation matérielle du port permet toutes les espérances, et l'activité y renaît avec un ardeur accrue.

DE NOTRE ENVOYÉ SPÉCIAL

MARSEILLE, 17 septembre. — M. Arlaud, président de la Chambre de commerce de Marseille, disait, lorsque se déroula la grève des dockers, qui durait depuis trois semaines : « Notre situation est semblable à celle d'une automobile qui, se trouvant au bas d'une pente ardue, a démarré péniblement, puis s'est trouvée brusquement arrêtée : le second démarrage est plus difficile encore que le premier. De même, après avoir eu toutes les peines du monde, après la guerre, à remettre en mouvement l'énorme organisme économique qu'est le port de Marseille, nous avons dû marquer un moment d'arrêt ; il faut repartir de nouveau, et ce n'est pas chose aisée... »

La dixième partie du tonnage d'une année est immobilisée

Il est assez difficile, nous a-t-on dit, de donner des chiffres précis sur la quantité de marchandises accumulées dans notre port. Il y a lieu de considérer, en effet, celles qui sont entassées et pourrissent sur nos quais, très encombrés déjà par suite des difficultés croissantes des transports à l'intérieur, et que cet arrêt de trois semaines a considérablement augmentées ; il y a celles qui sont dans nos hangars, où elles ne devraient rester qu'un temps très court, pour permettre aux gens de se dévaler, car les magasins ne sont pas des magasins, mais jouent le rôle d'un parapluié qui l'on prête à un ami pendant l'averse ; il y a celles qui se trouvent dans les gares et dans les magasins de la Compagnie des docks et entrepôts ; il y a, enfin, celles qui sont encore dans les bateaux et n'ont pu être déchargées, par suite de la grève.

Au total, on peut évaluer cette quantité, approximativement, à 500.000 tonnes. Le tonnage de marchandises manipulées en 1918 a été de 5 millions de tonnes. C'est donc la dixième partie de ce tonnage qui est immobilisée actuellement le port de Marseille. Il convient de dire, à la vérité, que 1918 fut une mauvaise année ; car, avant la guerre, notre tonnage oscillait, entre 8 millions 1/2 et 9 millions de tonnes.

En ce qui concerne les pertes pécuniaires résultant de cet état de choses, elles sont plus difficiles à évaluer encore ; car il faut tenir compte qu'un grand nombre d'industries connexes, celles des camionneurs ou de nos tonneliers, par exemple, ont été arrêtées par le fait de la grève des dockers, avant même que se déclaraient les grèves de solidarité. Les répercussions sont complexes jusqu'ici. Enfin, et elles s'étendent sur une durée incommensurablement plus longue que la durée de la grève.

Et pendant ce temps, nos concurrents étrangers travaillent ; Génes se développe, commence à alimenter la Suisse, qui, jusqu'ici, nous fournissait presque exclusivement. D'autre part, certaines compagnies étrangères de navigation hésitent maintenant à venir à Marseille, par crainte de ne pouvoir débarquer leurs marchandises et de voir ainsi leurs bateaux inutilisés pendant longtemps ; ce qui ne les empêche pas d'ailleurs, d'augmenter le prix de leurs services, de telle sorte qu'en définitive, c'est toujours le consommateur qui paie les frais.

Mais l'avenir de Marseille reste plein de promesses

Malgré tout, nous sommes loin de désespérer de l'avenir ; nous sommes seulement et passagèrement ennuyés, mais nullement désespérés.

La situation matérielle de Marseille est assez belle pour permettre toutes les espérances, en considérant surtout les projets de grands travaux qui doivent améliorer encore cette situation.

Et puis, les besoins sont énormes : rien que pour le blé, nous devons en importer 4 millions de tonnes par an. Pour le reste, c'est la même chose. Mais il ne faut pas s'alarmer. Il y a certainement des marchandises — blé, vins, etc. — qui s'accroissent en Algérie ; il y a des gisements oléagineux qui pourrissent au Soudan, alors que de matières premières, de 600.000 tonnes par an, l'importation de ces grains est tombée à 150.000 tonnes ! Il faut réfléchir.

Mais, surtout, qu'on nous laisse travailler ! Nous ne demandons qu'une chose : la liberté d'action. Dans ces conditions, avec l'espoir que de nouveaux progrès économiques nous aient la certitude de rendre à Marseille son ancienne prospérité, normales, et, peut-être, dans un avenir plus lointain sans doute, d'une recrudescence d'exportations.

Telle fut la conclusion de notre interloqué, qui désire n'être point nommé, mais qui a été entendu par la Chambre de commerce de Marseille et des postes les plus élevés.

Tout le monde a intérêt à faire ses achats à Perfect House 12, boulevard Montmartre. COMPLETS ET PARDESSUS pour HOMMES Les plus élégants. — Les meilleurs. — Les prix les plus modérés. PALETOTS GABARDINE INCOMPARABLES

5 HEURES DU MATIN DERNIÈRE HEURE 5 HEURES DU MATIN

DANS L'ADRIATIQUE LA VILLE DE FIUME EST ASSIÉGÉE PAR LES FORCES DU GOUVERNEMENT ITALIEN

L'amiral Casanova a vainement tenté de décider les officiers et marins à quitter d'Anunnzio.

ROME, 18 septembre. — Il est désormais évident que les mesures prises par le gouvernement ont bien pu faire retarder la transmission des nouvelles de Fiume, mais pas l'empêcher. En effet, les journaux reçoivent des lettres de Fiume datées du 14. D'après ces lettres, loin de répondre à l'appel du général Badoglio, les troupes qui sont à Fiume se montrent toujours plus enthousiastes et recevraient encore des renforts. Le fils de Cesare Battista, le député de Trente qui fut pendu par l'Autriche, est arrivé à Fiume pour se mettre aux ordres de d'Anunnzio.

Les contre-torpilleurs Stocco et Sirtori sont arrivés à Fiume, mais sont restés à l'ancre au large. L'amiral Casanova, qui se trouvait sur le Stocco, se fit conduire par une chaloupe à bord du Dante Alighieri, sur lequel il fit hisser son pavillon. Il essaya ensuite de décider les officiers et les marins à quitter Fiume, mais sans aucun succès. L'amiral fut même obligé de débarquer. Il fut amené à Fiume et, le lendemain, renvoya en Italie. Il paraît que l'entretien qu'il eut avec le major Reina, le chef du bataillon des granatiers, fut particulièrement dramatique.

La ville d'Albert citée à l'ordre de l'armée

Le président du Conseil, ministre de la Guerre, cite à l'ordre de l'armée : « La ville d'Albert, ville héroïque, qui, pendant un long mois, fut placée sous zone de combat, méritait par ses bombardements, tombée pour quelques semaines aux mains de l'ennemi, voyant, peu à peu, tous ses loyers volés à la dérobée, avoir mérité par la plus noble attitude, d'être citée à l'ordre de l'armée. »

Le général de Maud'Huy démissionnerait

STRASBOURG, 18 septembre. — Le Nouveau Journal de Strasbourg annonce que le bruit se confirme de la démission du général de Maud'Huy, gouverneur général de Lorraine.

NOUVELLES BRÈVES

Deux enfants allemands et lorrains, sous la conduite de leurs mères, ont été reçus, hier après-midi, à l'hôtel de Ville, par la municipalité, dont ils sont les hôtes pendant leur séjour à Paris.

M. Millard vient de constituer une commission spéciale chargée d'étudier le statut des fonctionnaires d'Alsace et de Lorraine.

Le chiffre des émissions de billets de la Banque de l'Algérie et de ses succursales, fixé provisoirement à onze cents millions par l'article premier du décret du 20 mars 1919, est porté à douze cents millions de francs.

L'administration de la Guerre a décidé que les ouvriers des arsenaux et établissements de la marine, de réserve, encore mobilisés dans l'armée de terre, seront mis à la disposition du ministre de la Marine.

Le Congrès des agents généraux d'assurance, qui s'est tenu, hier, à Paris, sous la présidence de M. L. L. L., a vu sept syndicats départementaux être représentés.

Un incident de la mairie de Champigny a été réglé amicalement : les employés révoqués reprendront leur service ce matin.

Deux mécaniciens d'une usine de Billancourt, Rousseau et Xavier, qui avaient occasionné la mort d'un jeune apprenti, Pierre Chauveron, ont été acquittés, hier, par le jury d'assises.

Le conseil de guerre de Montpellier condamne à mort, pour désertion devant l'ennemi, Alexandre Blanc, du 416<sup>e</sup> d'infanterie. Pour fait identique, son camarade Sixte Naud est condamné à vingt ans de travaux forcés.

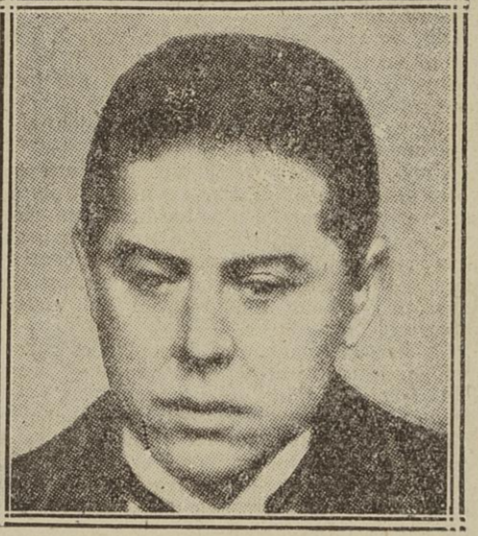
Les fabricants de bombonerie de Troyes ont répondu à la grève de vingt-quatre heures par un lock-out qui atteint 20.000 ouvriers.

Les grèves de mineurs de la Petite-Rosselle sont terminées au groupe de la Saône, et l'on compte plus de 15.000 chômeurs. Deux arrestations ont été opérées à la suite d'actes de sabotage.

L'EXPIATION CE MATIN EXÉCUTION DE LENOIR

C'est le 8 mai dernier qu'avait été prononcée contre le coupable la sentence du 3<sup>e</sup> conseil de guerre.

C'est ce matin, à l'heure où paraîtront ces lignes, que Pierre Lenoir doit être passé par les armes, conformément au jugement rendu le 8 mai dernier par le 3<sup>e</sup> conseil de guerre, devant lequel il comparait en compagnie de MM. Desouches, Charles Humbert et le capitaine Ladoux.



PIERRE LENOIR

condamné à cinq ans de prison, 20.000 francs d'amende et dix ans d'interdiction de ses droits civiques.

Pour Pierre Lenoir, le conseil de guerre rapportait un jugement ainsi conçu : « Le nommé Lenoir (Pierre), interprète stagiaire à l'état-major de l'armée, actuellement réformé n° 2, est-il coupable d'avoir, en 1915, par un ensemble de faits indivisibles, en France et en Suisse, entretenu des intelligences avec l'Allemagne, puissance ennemie, en la personne de ses agents ou mandataires, dans le but de favoriser ses entreprises, notamment de faire servir le journal Le Journal à une propagande conforme aux intérêts des Empires centraux ? »

Par six voix contre une, la réponse était affirmative : pour Pierre Lenoir, c'était donc la peine de mort.

Le condamné signala, le 26 juin dernier, son pourvoi en cassation, à la fois contre le jugement du 8 mai 1919 et contre un arrêt du 17 juin, rejetant un pourvoi en révision.

Mais, après avoir de la commission, le garde des Sceaux rejetait la demande présentée par M<sup>e</sup> de Moïennes, le défenseur de Pierre Lenoir.

Tous les moyens juridiques étaient, cette fois, épuisés, et le condamné ne pouvait plus espérer, pour une commutation de peine, qu'en la clémence du président de la République.

Le Code de la route

Le ministère des Travaux publics et des Transports vient de réglementer en même temps l'éclairage et la circulation des automobiles de toutes espèces avec ou sans remorques.

Désormais, toute automobile, dès la chute du jour, devra être munie à l'avant de deux lanternes à l'éclairage de ses succursales, une à l'arrière d'un feu rouge ; en ce qui concerne les automobiles avec remorques, le feu rouge devra être reporté à l'arrière de celle-ci.

Le Congrès de la C. G. T.

LYON, 18 septembre. — M. Lepetit, des terrassiers, a terminé ce matin son discours de la veille en déclarant que ses amis et lui se résoudent à aller devant une commission de résolution.

M. Merheim à la parole. Après avoir affirmé tout d'abord sa solidarité avec M. Jouhaux, il rappelle son voyage à Zimmerwald et dit qu'il aurait voulu voir les représentants de la minorité du parti socialiste s'associer à son voyage. (Applaudissements.)

J'ai rencontré Lenine, ajoute M. Merheim, et, pendant huit jours, j'ai discuté avec lui.

Vous vous rendez chez vous, lui dit Lenine ; vous devez proclamer la guerre des masses contre le guerre elle-même.

M. Merheim fit remarquer à Lenine qu'il ne pouvait prendre un engagement, puisqu'il savait ne pas pouvoir le tenir.

LE CENTRE RHÉMAN DEMANDE DANS SON CONGRÈS LA PLUS VASTE AUTONOMIE POLITIQUE

Une résolution dans ce sens a été votée en dépit des efforts de trois ministres prussiens présents aux débats.

MAYENCE, 18 septembre. — Le Congrès du Centre rhénan (ancienne province prussienne) de Rhin, comprenant 7.000.000 d'habitants) a eu lieu à Cologne, du 15 au 17 septembre.

La question de la République rhénane était d'une importance prépondérante. Malgré tous les efforts du gouvernement de Berlin, qui avait envoyé trois de ses ministres, appartenant au centre, MM. Vell, Slogerwald et Busch, le congrès a approuvé, presque à l'unanimité (contre deux voix seulement), une résolution dont voici les passages les plus importants :

« La Constitution allemande et les clauses qui régissent les questions territoriales sont reconnues, mais nous exigeons que le gouvernement et le Parlement allemands suppriment le délai de deux années prévu par l'article 107, puis, dans les négociations nationales et les intérêts vitaux de la Rhénanie demandent leur abolition immédiate. »

« Jusque-là, nous demandons la plus vaste autonomie ; l'autonomie fictive que nous a promise la Prusse ne peut pas être reconnue par le peuple rhénan comme suffisante. »

Le congrès entend par une plus vaste autonomie la création d'un Parlement rhénan, qui est exigé.

Le discours de M. Lloyd George

LONDRES, 18 septembre. — Le discours prononcé ce soir au City Temple par M. Lloyd George, devant le Congrès de la Fraternité Internationale, a été l'attente générale.

On espérait des précisions sur la politique intérieure et extérieure du gouvernement, mais le Premier anglais, tout en s'exprimant avec son éloquence habituelle, s'est borné à exposer en phrases brillantes des idées trop générales sur ce que devraient être les relations entre individus et nations.

« Le principe guidant les relations entre nations et individus. »

« M. Lloyd George affirma à nouveau que les intrigues et les soupçons devaient être bannis des relations entre puissances et que la correction et la loyauté devaient former la base de toute action politique. »

« En terminant, il fit observer que ce fair play s'appliquait tout aussi bien aux rapports entre individus. »

C'est lui, déclara-t-il, qui résoudra les difficultés entre le capital et le travail, entre la métropole et l'Irlande ; c'est lui qui fera disparaître les dangers qui, à l'heure actuelle, mettent en péril les fruits de la victoire et pourraient réduire à néant l'héroïsme et les sacrifices de cinq années de guerre.

Sur le front russe

Les Polonais vont de victoire en victoire ZURICH, 18 septembre. — On mande de Minsk qu'après leur avance vers le Dniep, les Polonais viennent de s'emparer de la ligne de chemin de fer Zlobin-Mozyr, qui longe la rive droite de ce fleuve. Plus au nord, ils ont réalisé également des progrès considérables en s'approchant de Mohylew et d'Orsa. La ligne Petrograd-Kiew se trouve ainsi coupée par les troupes polonaises, et l'écoulement du front bolchevik occidental est ainsi accompli.

Les négociations de paix entre l'Esthonie et les Soviets. — D'après un communiqué bolchevik, les pourparlers de paix avec l'Esthonie ont commencé. La délégation de paix du gouvernement esthonien, ayant passé le front, est arrivée à Pskov.

Les représentants bolcheviks sont MM. Krasin, Litvinov et Bogolof.

D'autre part, l'agence Reuters croit savoir que le gouvernement esthonien a demandé à la Grande-Bretagne d'envoyer un représentant pour tenir avec les Etats belgiques une conférence au sujet des négociations en commun avec le gouvernement des soviets.

LES CONTES D'EXCELSIOR LE FILOU par MAURICE LEVEL

Prêt à monter en voiture, Lucien Vernon salua M. et Mme Goulier, serra la main de ses jeunes élèves, et s'installa sur la banquette du break qui, chaque matin, conduisait la cuisinière au bourg pour le marché.

Son visage était mince, fade et triste ; un veston de mode ancienne serait sa poitrine étroite ; et, sortant du col de chemise trop large, son cou paraissait démesurément long.

Bien qu'il fût seul, il tenait sa valise de toile sur les genoux, avec la timidité des subalternes qui semblent toujours craindre de gêner quelqu'un.

M. Goulier, tout en palpant les jambes du cheval, adressait quelques recommandations au cocher ; les enfants, heureux de ce premier jour de liberté, jouaient avec le chien ; Mme Goulier, déjà vêtue d'une robe d'après-midi, demanda au précepteur s'il n'avait besoin de rien, et empoisonnant ses vacances de la vision d'une échéance, précisa la date de son retour :

— Nous comptons sur vous le 15 septembre, sans faute ?

— Vous pouvez y compter, madame, répondit-il.

Puis, comme le cocher juché sur son siège caressait de la mèche le garot du cheval, il souleva son chapeau, esquissa un dernier sourire, murmura un dernier « au revoir », et la voiture partit.

— Au fond, c'est un gentil garçon, déclara M. Goulier en gravisant les marches du perron.

— Oui... acquiesça mollement Mme Goulier.

Et l'on entra dans la maison. Elle était claire et cosue. Des marbres et des cuivres un peu trop nombreux donnaient à l'hall un vague air de palace ; la profusion de fleurs alignées sur les balcons révélait un soin plus évident de faire riche qu'harmonieux ; enfin, telle quelle, toute blanche, toute neuve, dans le décor des arbres verts, des allées jaunes et des pelouses rasées de frais, elle réalisait la demeure idéale des gens que la fortune a un peu brusquement surpris.

Monsieur pénétra dans le salon, Madame regagna sa chambre. Mais, comme elle arrivait, elle se ravisa, et monta à l'étage supérieur. Il y avait, là, la salle d'étude des enfants ; une vaste pièce formant, selon la saison, atelier ou jardin d'hiver ; des chambres d'amis, et, tout au bout d'un couloir, celle de Lucien Vernon. La porte en était grande ouverte. Meticuleux, comme à son habitude, le précepteur, avant de partir, avait défait son lit et plié ses draps. Des papiers déchirés bourraient la corbeille ; sur la table, le buvard était placé bien droit, l'encrier fermé, les plumes rangées en ordre, et, dans la bibliothèque, l'harmonie noire des livres de classe n'était rompue que par trois ou quatre volumes recouverts de papier gris. Mme Goulier en prit un, au hasard, et regarda le titre. C'était la Terre, de Zola. Elle esquissa une moue, le remplaça, et en tira un autre : les Fleurs du Mal, de Baudelaire. Elle ne les avait jamais lues, mais connaissait vaguement le titre, et n'ignorait point que les gens vertueux en parlaient sans indulgence. Le troisième qui sollicita sa curiosité était le Journal d'une femme de chambre. Elle le repoussa d'un geste brusque, et murmura :

— Drôle de lectures pour un professeur !... La triple constatation l'émut sans la surprendre. Depuis longtemps, ce garçon lui était peu sympathique. Sa politesse excessive l'agaçait, et elle prêtait à ses silences une sorte de dédain. Elle huma l'air et lui trouva une odeur de cigaretes d'Orient : la découverte d'une boîte de cigaretes acheva de l'intriguer ; Lucien Vernon n'avait jamais fumé en sa présence, pas plus qu'il ne buvait d'alcool ni de vin aux repas. Alors, la curiosité lui vint de visiter ses tiroirs. Soudain, comme elle en tirait un, elle aperçut, parmi des cahiers, des blocs de papier blanc, des boîtes de plumes et des bouteilles d'encre, un coupe-cigare en argent. Sans s'attarder à chercher davantage, elle descendit en courant, pénétra dans le salon, et tendit l'objet à son mari.

— Tiens, mon coupe-cigare, dit M. Goulier. Où l'as-tu déniché ?

— Dans la commode du précepteur !

— Dans sa commode ?... C'est n'est pas possible !

— C'est comme je te le dis.

— Diable... murmura M. Goulier.

Elle ne prononça qu'un mot, mais de quel accent... ?

— Hein ?

— Ils se turent ; M. Goulier, d'un geste machinal, faisait sauter le coupe-cigare dans sa main.

— Evidemment, murmura-t-il au bout d'un instant, ce n'est pas grand chose, mais... Sans répondre directement, Mme Goulier demanda :

— As-tu jamais retrouvé ta canne ? Et ta casquette de voyage ?... Et tes gants fourrés ?... Ils se regardèrent avec stupeur, n'osant exprimer leurs soupçons. Mme Goulier résuma la situation :

— Nous ne pouvons pas conserver ce garçon auprès de nous. Tu vas lui écrire que, mettant les enfants en pension, nous n'avons plus besoin de ses services ; il comprendra.

La lettre cachetée et jetée à la poste, Mme Goulier assura que c'était pour elle un soulagement véritable, et qu'il n'en fallait plus parler.

Cependant, chaque jour, ils revenaient sur ce sujet, remémorant tous les objets perdus, puis oubliés.

— Tu te rappelles ? Le canif de Pierre... sa couverture de voyage... Mon face à main ?... La liste s'allongait, imposante, redoutable comme un réquisitoire, contre cet hôte, à qui ils avaient ouvert toutes grandes les portes de leur maison, et — ironie ! — confié l'éducation de leurs fils !

La réponse de Lucien Vernon arriva, pleine de déférence, de mesure et de regrets. Ils y découvrirent une marque nouvelle de son infécale dissimulation, et, rétrospectivement, frémissaient à la pensée des dangers courus. Ensuite une grave question se posa : le professeur demandait un certificat. Devaient-ils le lui accorder, et dans quels termes ? Ils s'arrêtèrent à une rédaction vague, faite en phrases ambiguës et si froides qu'il en rendait l'usage à peu près impossible.

Lucien Vernon les en remercia, néanmoins, les assurant de ses sentiments dévoués et de l'intérêt qu'il ne cessait de porter à ses élèves.

— Quelle canaille ! murmura Mme Goulier en froissant la lettre.

Son indignation fut si vive, qu'à l'office on en eut connaissance. Le valet de chambre confia sur ce point son sentiment à la cuisinière, qui en parla au cocher, lequel s'en expliqua avec la lingère. Le secret, mal gardé, franchit les barrières de la propriété, se répandit dans le village, et l'on n'appela bientôt plus le précepteur que le Filou.

Ceux que sa douceur ou son savoir avaient humiliés se vengeaient durement. Lui, seul chez ses parents, dans un coin perdu de Sologne, serait les épaules à l'approche de la rentrée. A deux reprises, il avait espéré trouver une place, mais, sur le vu de son certificat, on l'avait éconduit, avec une stricte politesse.

Vers la fin de septembre, les enfants demandèrent quand M. Lucien reviendrait. On leur répondit d'un ton qui coupait court à toute explication, qu'il ne reviendrait pas. Ils n'en éprouvèrent qu'un regret modéré, comptant gagner ainsi quelques jours de vacances supplémentaires. Le 1<sup>er</sup> janvier arriva. Parmi les lettres, il s'en trouva une du professeur. Le titre n'avait pas effacé le ressentiment de Mme Goulier, et cette persistance la révolta, au point qu'elle déclara à son mari :

— Tu vas écrire à ce monsieur que tu le pries de cesser toute correspondance.

— Entendu, dit-il en prenant une feuille de papier dans son classeur.

Mais, dans le même instant, il poussa un cri de surprise, et, retirant sa main, éleva entre ses doigts deux coupe-cigares identiques.

— Que signifie ? balbutia Mme Goulier.

— Il murmura, honteux :

— Cela signifie que celui que tu as trouvé dans sa chambre lui appartient... et que nous l'avons accusé injustement !... C'est terrible ! Que faire ?

Ils demeurèrent un long moment face à face, sans desserrer les lèvres, puis Mme Goulier risqua :

— Il est bien tard, maintenant... N'est-ce pas ton avis ?

— Tu as peut-être raison, murmura M. Goulier en baissant la tête.

Un doux soleil d'hiver égayait le jardin ; les enfants se poursuivaient autour de la pelouse, entre le mari et la femme, la lettre de M. Lucien était à petite feuille jaune, toute pauvre, toute recroquevillée, tout humble... Maurice LEVEL.

SPORTS L'équipage du "Goliath" est attendu à Marseille

MARSEILLE, 18 septembre. — (De notre envoyé spécial). — Le paquebot Goliath, arrivera ici demain, à 7 heures du matin.

COMMENT IL EST POSSIBLE D'ASSURER SON BÉNÉFICE

Depuis plusieurs mois, la hausse des principales valeurs inscrites à la cote de la Bourse de Paris se poursuit presque sans interruption. De copieux bénéfices sont ainsi réalisés par les détenteurs de valeurs mobilières et par les acheteurs en spéculation. Comment est-il possible d'assurer ces bénéfices, et de les mettre, tout au moins pour une large part, à l'abri des coups de sort, tout en se réservant la possibilité de pouvoir, en cas échéant, s'intéresser aux affaires fructueuses qui peuvent se présenter dans notre pays en bonne voie de relèvement ?

L'un des moyens les meilleurs est de faire le emploi des capitaux gagnés à la Bourse en Bons et Obligations de la Défense Nationale. L'intérêt, on le sait, varie entre 3 50 0/0 et 5 0/0. Il est payable d'avance, ce qui représente, pour les grosses sommes, une bonification très intéressante. De plus, les Bons et les Obligations sont acceptés sans la moindre difficulté par les agents de change, courtiers et banquiers, en couverture d'engagements pris par les clients de Bourse.

En agissant ainsi, les capitalistes intéressés au marché des valeurs mobilières contribuent, dans leur intérêt, à l'assainissement de ce marché, qui sera d'autant meilleur que sera plus rapidement rendue normale la circulation fiduciaire dans notre pays. Le Bon de la Défense, ne l'oublions pas, est le type accompli de la bonne valeur mobilière dont il a toute la « mobilité ». C'est, d'autre part, un puissant instrument de restauration économique, qui permet au gouvernement de poursuivre, au mieux des intérêts matériels de tous, la tâche de relèvement qu'il a assumée.

LE "TIP" remplace le Beurro 82, r. Rambuteau et 106, r. St-Lazare (21. 45. 13. 14.)

PARIS-MELBOURNE EN AVION

La France, berceau de l'aviation, ne veut pas rester au-dessous de sa renommée. Les encouragements officiels manquent aux pilotes, mais certains sportsmen savent suppléer à cette indifférence véritablement inexplicable. C'est ainsi que l'aviateur Étienne Poulet a su trouver de précieux concours pour tenter de gagner Melbourne, en passant par : Genève, Rome, Brindisi, Salonique, Constantinople, Adana, Bagdad, Bender-Bouchir, Kurratchi, Bombay, Calcutta, Bangkok, Singapour, Batavia, les îles Tchindana, Timor et Roti, et les villes australiennes de Palmerston, Brisbane, Sydney et Melbourne.

Bien renseigné sur le parcours, Poulet sait combien seront nombreuses les difficultés qu'il aura à surmonter ; il n'en a pas que les Anglais ont tenté plusieurs fois de gagner l'Australie par la voie des airs, et que, malgré une organisation impeccable — ayant coûté plusieurs millions, — ils n'ont pas encore réussi.

Son succès n'en sera que plus glorieux, que plus fructueux pour le renom de notre aviation ; nous lui souhaitons de tout cœur, à lui et à son mécanicien, Paul Benoît, de réussir dans ce voyage aérien de... 22.000 kilomètres.

Poulet quittera Paris le 28 de ce mois. — G. LE GRAND.

La Société NESTLÉ FARINE LACTÉE reprend ses livraisons

